



Cotisation annuelle

Année 2026-2027

Un message pour tous les membres et invités de la Confrérie des Vignerons de Saint-Vincent,

Voilà! Le moment est venu! Nous vous invitons à **payer votre cotisation pour l'année 2026-2027**. Le montant de la cotisation permet de soutenir la Confrérie, de payer les assurances, de participer au tirage du cadeau pour votre anniversaire et de profiter de rabais lors de certaines activités. **Tout nouveau membre recevra un cadeau, identifié à la Confrérie.**

Pour que nos dossiers soient à jour, nous vous demandons de bien vouloir compléter les informations ci-dessous et de les retourner à votre Vice-consul accompagné de votre paiement, soit par **Interac** à vigneron2019@gmail.com ou par **chèque**, au montant de votre cotisation, au plus tard le **23 avril 2026**. **Pour le paiement Interac, nous vous suggérons la question : vice-consulat et la réponse : Montreal.**

La cotisation annuelle des membres de la Confrérie des Vignerons de Saint-Vincent est de :

- ☐ 30,00\$ pour un membre seul(e)
- ☐ 50,00\$ pour un couple

Membre seul(e) :

Prénom et nom : _____ Date de naissance : _____

Couple :

Prénom et nom : _____ Date de naissance : _____

Prénom et nom : _____ Date de naissance : _____

Adresse complète: _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone: Rés.: _____ Bur.: _____ Cell.: _____

Adresse électronique: _____

SVP. Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de: « **Confrérie des Vignerons de Saint-Vincent** » et le poster à l'adresse suivante:

Confrérie des Vignerons de Saint-Vincent
A/S Yves Massé, Vice-Consul
60 Duclos-Decelles, Boucherville, J4B-8M2

Merci pour votre précieuse collaboration!